

CREANCEY
ARRETE PORTANT RECLASSEMENT AVEC
MODIFICATION DE CARRIERE

Le Maire,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2006-1693 du 22/12/2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
Vu le décret n° 2016-604 du 12/05/2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
Vu la situation administrative de Madame BRIGITTE ROSA, à l'échelon 08 du grade de adjoint territorial d'animation de 1ère classe titulaire depuis le 25/03/2015 sans reliquat d'ancienneté,

Considérant que l'intéressée bénéficie de droit au reclassement avec modification de carrière,

ARRETE

Article 1^{er} : A compter du 01/01/2017, Madame BRIGITTE ROSA, adjoint territorial d'animation de 1ère classe titulaire, est reclassée comme suit :

Ancienne situation	Nouvelle situation au 01/01/2017
Adjoint territorial d'animation de 1ère classe Echelon : 08 depuis le 25/03/2015 sans reliquat d'ancienneté	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe Echelon : 06 Echelle : C2 Indice brut : 380 Indice majoré : 350 avec un reliquat d'ancienneté de 1 an 2 mois 4 jours

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise :

- au Comptable de la collectivité,
- à Monsieur le Président du centre de gestion de la Côte d'Or,
- à l'intéressée.

Fait à CREANCEY, le 20 Janvier 2017
Le Maire,

Jocelyn CHAPOTOT

Notifié à l'intéressée le : 20 Janvier 2017
Signature de l'agent :
Madame BRIGITTE ROSA

